

FORMATION JAF/PILOTE

Formation Jeune Animateur Fédéral +
Dirigeant + Arbitre Régional

DATES : du Lundi 6 au Samedi 11 Juillet 2015
à Courbevoie - obligatoirement en internat
+ 12 heures de stage pratique d'encadrement
(à effectuer après la formation au sein d'un club ou d'un Comité Départemental
bien lire le document sur les conditions de réalisation)

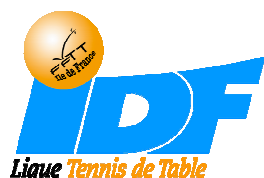
COUT : 340 € (Hébergement / Restauration / examen Arbitre Régional inclus)

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Etre licencié FTTT traditionnel,
- Réservée aux Juniors et moins de 18 ans.
(obligatoirement au moment de la formation)

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 22 Juin 2015

Renseignements et Inscriptions :
LIGUE D'ILE DE FRANCE TENNIS DE TABLE
1-3 Rue de la Poterie
93200 – SAINT DENIS
Tél : 01.55.87.26.92 (de 9h30-12h00 et 14h00-16h00)



Formation en 3 parties :

Formation Jeune animateur fédéral (ex Jeune entraîneur)

Formation en 2 parties :

- 1) alternance de cours théorique et pratique du 6 au 9 Juillet 2015 à Courbevoie (total de 28 h)
- 2) + stage pratique d'encadrement de 12 heures (voir les conditions de réalisation page 3)

OBJECTIFS :

- Animer des séances pour tous les publics
- Adapter ses interventions en fonction des publics
- Assister un entraîneur (EF / CQP / DE / DES) lors de la conduite de séance d'entraînement
- Intervenir auprès de joueurs afin de perfectionner des aspects technico-tactiques de leur jeu.

CONTENUS :

- Technique : les principes fondamentaux (prise de raquette, équilibre, rythme, CD, RV ...), actions sur la balle, panier de balles
- L'entraîneur : les valeurs, différentes casquettes, relation avec les parents
- Séance : la pédagogie => gérer son groupe, s'adapter, communication, animation, différents publics, construire une séance, un exercice ...
- Le physique : l'échauffement, les étirements, l'hygiène de vie ...
- Le mental : développer l'autonomie
- Divers : fonctionnement du club, l'environnement de l'entraîneur, logique interne, historique, les différentes compétitions

CERTIFICATION :

- pas d'examen pour la délivrance du diplôme Jeune Animateur Fédéral, mais une présence obligatoire et intégrale à la formation **ET** validation du stage pratique d'encadrement de 12 h.

Formation « Dirigeant »

OBJECTIFS :

Permettre aux jeunes d'accéder aux responsabilités dans leurs clubs : initiation par l'exemple au fonctionnement de l'association :

- l'assemblée générale, les élections,
- les commissions, le comité directeur,
- les rôles du Président, Trésorier et Secrétaire

CERTIFICATION :

- pas de certification, juste l'apport des connaissances nécessaires à la gestion d'un club par un dirigeant

Formation et examen Arbitre Régional

OBJECTIFS :

Connaître et savoir appliquer les règles du jeu pour arbitrer officiellement toute rencontre départementale et régionale :

- 1 journée de formation le 10 Juillet 2015,
- 1 journée d'examen le 11 Juillet 2015 => examen écrit puis pratique (le même jour)

CERTIFICATION :

- Délivrance d'un Certificat de Capacité d'Arbitre Régional (par mail), suite à la réussite de l'examen écrit et pratique (inclus dans les dates de la formation Pilote)

Stage pratique d'encadrement de 12 heures

Conditions de réalisation

Depuis la modification en Septembre 2013 de la nouvelle filière fédérale, un stage pratique d'encadrement de 12 heures sera obligatoirement à réaliser à la suite de votre formation et ce, avant la fin de la saison 2014-2015.

L'objectif prioritaire est que vous soyez actif et que vous encadriez réellement sur le terrain.

Ce stage d'encadrement doit obligatoirement se faire sous la responsabilité de quelqu'un de majeur et diplômé (minimum Ent. Régional, BE ou DEJEPS serait l'idéal).

Vous devrez effectuer au minimum 2 heures de travail individualisé au panier de balles.

Si besoin, ces 12 heures peuvent être fractionnées en plusieurs lieux de réalisation : cela peut-être au sein de votre association, ou de votre Comité Départemental (si aucune possibilité, au sein des actions régionales). C'est à vous d'être acteur et d'organiser vos 12 heures.

Par exemple :

- 5 séances sur votre club
- 7 heures d'encadrement sur un CPS départemental

Merci de bien vouloir nous retourner le formulaire d'intention pour ces 12 h (ci-joint).

Suite à l'encadrement de vos 12 heures, vous devez envoyer à la Ligue les documents suivants afin de valider votre stage et ainsi obtenir votre grade de Jeune Animateur Fédéral :

- les séances écrites que vous avez effectuées,
- un/des bilan(s) de l'ensemble des heures d'encadrement faites, rédigé par le/les Superviseurs entraîneurs (la forme est au libre choix du cadre responsable du stage),
- et une/des attestation(s) du dirigeant certifiant les 12 heures de pratique (dates, lieux, nombre d'heures, encadré par ...).

Une fois la validation de vos 12 heures de stage, votre diplôme de Jeune Animateur Fédéral vous sera envoyé.

FEUILLE D'INSCRIPTION FORMATION PILOTE

CLUB :**N° du club :**

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎ :

Date de naissance : Lieu de Naissance :

Classement : N° de licence :

Adresse e-mail :
(en majuscule pour la lisibilité svp)

Je m'inscris à la Formation JAF/Pilote qui aura lieu du **Lundi 6 Juillet au Samedi 11 Juillet 2015 à Courbevoie (stage en internat) + les 12 heures de stage pratique d'encadrement (lieu et dates à définir et à valider avant le 30 juin 2016)**

Coût du stage : 340 € (chèque à l'ordre de la « Ligue IDF TT »)

Pour tout désistement moins de 11 jours avant le début de la formation :

- justifié par un certificat médical, le montant des frais engagés sera déduit de vos frais d'inscription

- n'étant pas justifié par un certificat médical, l'intégralité des frais d'inscription seront conservés

Cette feuille d'inscription est à retourner, accompagnée de l'autorisation parentale, du règlement financier et de la feuille d'intention des 12h (si possible, sinon plus tard), à :

la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table

1-3 Rue de la Poterie

93200 – SAINT DENIS

avant le 22 Juin 2014 dernier délai

(**date de réception** => confirmation des effectifs réels).

Inscription prise en compte, dans la limite des places disponibles (8 places)

Vous recevrez une confirmation d'inscription à la clôture des inscriptions et en cas de dépassement d'effectif, vous serez immédiatement prévenu par mail.

Date :

Signature de l'intéressé(e)

Nom et signature du dirigeant de club :

Signature des parents

Formation JAF/Pilote Juillet 2015

AUTORISATION PARENTALE

à retourner avec la feuille d'inscription à la
Ligue d'Ile de France de Tennis de Table : 1-3 Rue de la Poterie – 93200 Saint-Denis
Par retour de courrier

Je soussigné(e), M.....

Adresse :

Code Postal :..... Ville :

Père, Mère, déclare autoriser mon enfant (nom, prénom).....

à suivre la formation JAF/Pilote du Lundi 6 au Samedi 11 Juillet 2015 inclus à Courbevoie (92) et avoir bien pris connaissance qu'en cas d'urgence, mon fils – ma fille ⁽¹⁾ sera orienté(e) et transporté(e) par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par le responsable du stage. C'est le médecin du SAMU et/ou le médecin ou chirurgien hospitalier qui prendront en urgence, conformément à la loi, la décision, en fonction de l'état de santé de l'enfant, si l'autorisation éclairée des parents ne peut être obtenue.

A....., le.....

Faire précéder la signature
de la mention "lu et approuvé"

Signature :



N° de téléphone des parents : Dom :..... Travail :Port :

Autre personne à prévenir en cas d'urgence + téléphone :

N° de Sécurité Sociale du père ou de la mère :

Groupe sanguin :

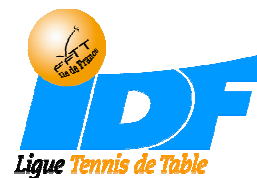
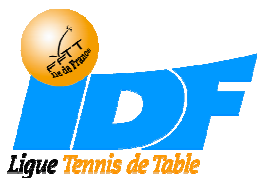
Allergies à certains médicaments :

Allergies Alimentaires :

Remarques particulières :

.....

.....



FEUILLE DE SOUHAITS / INTENTIONS 12 HEURES DE STAGE PRATIQUE D'ENCADREMENT

Formation Pilote du 6 au 11 Juillet 2015

NOM : Prénom :

Club :

Est-ce que mon club a un tuteur (minimum Entraîneur Régional) qui serait susceptible de m'encadrer 12 heures sur les entraînements de mon club ? OUI NON

Si oui , à quelles dates ou vers quelle période :
.....

Si non, est-ce que mon Comité Départemental accepterait de me prendre sur ses actions techniques (stage ou CPS ...) ? OUI NON

Si oui , à quelles dates ou vers quelle période :
.....

Si vous ne trouvez aucune possibilité d'effectuer ces 12 heures de stage, merci de nous contacter par téléphone

J'atteste avoir bien pris connaissance de toutes les conditions de réalisation de ces 12 heures de stage pratique d'encadrement et qu'en cas de non réalisation de celles-ci, je ne pourrais prétendre obtenir le diplôme de Jeune Animateur Fédéral.

Fait le : Signature du stagiaire